

NATIONS UNIES
INSTITUT AFRICAÏN
DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET DE PLANIFICATION
DAKAR

N3163
15
IDEP/ET/CS/2379-0B

NUMERISE-AGS-RM

SEMINAIRE - COURS D'ALGER

"DUALISME RURAL AU MAGHREB :
PROBLEMES ET POLITIQUES"

NOTE SUR LA PROGRESSION DES TRAVAUX

CORRESPONDANCE :
HEDAYAT NAGUIB
c/o IDEP - B.P. 3186
DAKAR - SENEGAL

MAI, 1972

OBJET DE LA NOTE

L'OBJET DE CETTE NOTE EST D'INFORMER TOUTES LES PERSONNES CONTACTÉES ET DISPOSÉES À INTERVENIR AU SÉMINAIRE-COURS DU "DUALISME RURAL AU MAGHREB : PROBLÈMES ET POLITIQUES" PRÉVU POUR NOVEMBRE PROCHAIN À ALGER, DE LA SITUATION DE L'ENSEMBLE DES TRAVAUX ARRÊTÉS EN MAI 1972

À CET EFFET, VOUS TROUVEREZ CI-JOINT :

- I - LA LISTE COMPLÈTE DES PERSONNES CONTACTÉES SOIT PAR L'IDEP, SOIT PAR LES COORDINATEURS DES GROUPES RESPECTIFS.
- II - LA LISTE DES THÈMES CHOISIS PAR CES PERSONNES, CLASSÉS SELON LE PLAN GÉNÉRAL ADOPTÉ POUR LE SÉMINAIRE. EST JOINT ÉGALEMENT À CETTE LISTE LES PLANS DES INTERVENTIONS QUI ONT ACQUI L'ACCORD OFFICIEL DE L'IDEP.
- III - LA LISTE DES PERSONNES DISPOSÉES À PARTICIPER AU COURS QUI SUIVRA LE SÉMINAIRE.
- IV - LA LISTE DES PERSONNES CONTACTÉES POUR NOUS PROPOSER DES STAGIAIRES QUALIFIÉS À SUIVRE CE COURS.

COMME JE ME TROUVERAIS MOI-MÊME DANS LES TROIS PAYS DU MAGHREB AUX ENVIRONS DE FIN MAI/DÉBUT JUIN PROCHAIN, JE SOUHAITERAIS QUE MES RÉUNIONS AVEC LES GROUPES RESPECTIFS AIENT COMME ORDRE DU JOUR LES POINTS SUIVANTS :

-
- 1/ MESSIEURS LES MEMBRES DU SÉMINAIRE SONT PRIÉS DE GARDER CES LISTES EN INSTANCE POUR Y INSERER LES MISES À JOUR QU'IL RECEVRONT AU FUR ET À MESURE QUE DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SERONT FOURNIES. LA PAGINATION DE CES LISTES A ÉTÉ FAITE EN CONSÉQUENCE.

- 1 - LA MISE AU POINT DÉFINITIVE DES LISTES SUS-MENTIONNÉS.
QUI FAIT OU FERA QUOI ?
- 2 - SÉMINAIRE : LA PROCÉDURE À ADOPTER POUR MENER À BIEN
LES DÉBATS DU SÉMINAIRE. EST-IL APPROPRIÉ QU'ILS SOIENT
MENÉS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ? OU SOUS FORME DE COMITÉS
SÉPARÉS QUI NOMMERONT PARMİ LEURS MEMBRES UN RAPPORTEUR
AUPRÈS DE L'ASSEMBLÉE ? DANS CE DERNIER CAS ESTIMEZ-VOUS
QUE LA FORMATION DE CES COMITÉS SOIENT CONFORMES AU PLAN
DES THÈMES GÉNÉRAUX ADOPTÉ POUR LE SÉMINAIRE OU UNE REFOR-
TE DE CEUX-CI SERAIT-ELLE PLUS ADÉQUATE ?
- 3 - COURS : ARRÊTER L'ORGANISATION DU COURS : NOMBRES DE
SÉANCES PAR JOUR - JOURS FERIÉS - DOCUMENTATIONS PÉDAGO-
GIQUES SUPPLÉMENTAIRES - RÉPARTITION DU TRAVAIL ENTRE LES
PROFESSEURS - ASPECT RÉCRÉATIF ... ETC - PROJET D'EMPLOI
DU TEMPS.
- 4 - RECRUTEMENT DES STAGIAIRES POUR LE COURS.
- 5 - DIVERS.

AVEC MES SINCÈRES REMERCIEMENTS, ET MEILLEURS
VOEUX DE SUCCÈS.

H. NAGUIB

I. LISTE DES PERSONNES CONTACTEES PAR L'IDE ET (OU) PAR
LES COORDINATEURS DES GROUPES RESPECTIFS. ⁽¹⁾

<u>CODES</u> ⁽²⁾	<u>NOMS</u>	<u>PROFESSIONS ET ADRESSES</u>
M.1/VI/1	MONSIEUR ABDEL AZIZ BELAL	: PROFESSEUR À LA FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES UNIVERSITÉ MOHAMED V AVENUE DES NATIONS UNIES RABAT (TEL : 305-97)
M.2/IV/2	MONSIEUR ABDELALI BEN AMOUR	: PROFESSEUR À LA FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES UNIVERSITÉ MOHAMED V PLACE MIRABEAU CASABLANCA (TEL : 662-70)
M.3/IV/3	MONSIEUR FATHALLAH OUALALOU	: PROFESSEUR À LA FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES UNIVERSITÉ MOHAMED V AVENUE DES NATIONS UNIES RABAT (TEL : 231-24)
M.4/IV/4	MONSIEUR ALAOUI NACIRI	: PROFESSEUR À LA FACULTÉ DES LETTRES DÉPARTEMENT GÉOGRAPHIE UNIVERSITÉ MOHAMED V RABAT (TEL : 386-94)
M.5/ /5	MONSIEUR GUESSOUS MOHAMED	: PROFESSEUR À LA FACULTÉ DES LETTRES RABAT
M.6/ /6	MONSIEUR ABDEL KADIR KHATIBI	: PROFESSEUR À LA FACULTÉ DES LETTRES DÉPARTEMENT PHILOSOPHIE RABAT (TEL : 231-41)
M.7/III/7	MONSIEUR NÉGUIB BOUDERDALA	: PROFESSEUR À L'INSTITUT AGRONOMIQUE HASSAN II DÉPARTEMENT DES SCIENCES HUMAINES B.P. 704 RABAT (TEL : 267-47)

1/ EN VUE DE FACILITER L'ORGANISATION SCIENTIFIQUE, ET ADMINISTRATIVE DU SÉMINAIRE-COURS, TOUTES CES PERSONNES SERONT DORÉNAVANT PRIÉES DE MENTIONNER LEUR CODE RESPECTIF DANS TOUTES LEURS CORRESPONDANCES FUTURES AVEC MOI.

2/ SIGNIFICATION DU CODE : LA LETTRE SYMBOLISE LE PAYS M = MAROC, A = ALGÉRIE, T = TUNISIE, D = DIVERS ; LE PREMIER CHIFFRE ARABE CORRESPOND À L'ORDRE NUMÉRIQUE DE LA PERSONNE AU SEIN DU GROUPE AUQUEL IL APPARTIENT ; LE CHIFFRE ROMAIN CORRESPOND AU THÈME DU PLAN GÉNÉRAL DU SÉMINAIRE SOUS LEQUEL S'INSERRE SON INTERVENTION ; ENFIN LE DERNIER CHIFFRE ARABE REPRÉSENTE L'ORDRE NUMÉRIQUE GÉNÉRAL.

<u>CODES</u>	<u>NOMS</u>	<u>PROFESSIONS ET ADRESSES</u>
M.8/ /8	MONSIEUR RADI ABDEL WAHED	: PROFESSEUR À LA FACULTÉ DES LETTRES RABAT
M.9/ /11/9	MONSIEUR PAUL PASCON	: PROFESSEUR À L'INSTITUT AGRONOMIQUE HASSAN II DÉPARTEMENT DES SCIENCES HUMAINES B.P. 704 RABAT (TEL : 267-47)
M.10/ /10	MONSIEUR FIRDAWCY MOHAMED LARBI	: PROFESSEUR À L'INSTITUT AGRONOMIQUE HASSAN II DÉPARTEMENT DES SCIENCES HUMAINES B.P.704 RABAT
M.11/ /11	MONSIEUR LAHLOU MOUFADAL	: DIRECTEUR DE LA CAISSE NATIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE RABAT
M.12/ /12	MONSIEUR TOULALI IDRIS	: CHEF ADJOINT DE LA DIRECTION DES ETUDES ECONOMIQUES ET JURIDIQUES MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA RÉFORME AGRICOLE RABAT
M.13/VI/13	MONSIEUR BEN CHEIKH TAYEB	: CHEF DE LA DIVISION DES STATISTIQUES SECÉTARIAT D'ETAT AU PLAN B.P. 760, AGDAL RABAT (TEL : 315-50)
M.14/ /14	MONSIEUR BEN HAMMON	: CHEF ADJOINT DE LA DIVISION DE LA PLANIFICATION SECÉTARIAT D'ETAT AU PLAN RABAT
M.15/ /15	MONSIEUR BEN SOUDA	: CHEF DE LA DIVISION DU BUDGET D'EQUIPEMENT MINISTÈRE DES FINANCES RABAT
M.16/ /16	MONSIEUR MOHAMED TAHIRI	: c/o MONSIEUR BEN AZZOU DIRECTEUR DE L'I.N.S.E.A. RABAT

<u>CODES</u>	<u>NOMS</u>	<u>PROFESSIONS ET ADRESSES</u>
M.17/ /17	MONSIEUR BEN AZZOU	: DIRECTEUR I.N.S.E.A. B.P. 406 RABAT (TEL 239-24)
M.18/ /18	MONSIEUR ATTAR	: c/o MONSIEUR ABDEL AZIZ BELAL PROFESSEUR À LA FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES UNIVERSITÉ MOHAMED V RABAT
M.19/ /19	MONSIEUR LAHLIMI	: c/o MONSIEUR ALAOUI NACIRI PROFESSEUR FACULTÉ DES LETTRES RABAT
M.20/II/20	MESSIEURS RAKI ET LAHLOU	: c/o O. LAHLOU INGÉNIEUR ORMVA KENITRA - MAROC
M.21/V/21	MONSIEUR HAMZAOUI SALAH	: 40, RUE DE BEARN AGDAL - RABAT MAROC (TEL. MIN. DES FIN. FINANCES LOCALES 267-89)
M.22/IV/22	MONSIEUR PANHUYS	: c/o A. BELAL PROFESSEUR À LA FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES UNIVERSITÉ MOHAMED V RABAT
M.23/VII/23	MONSIEUR SAAD BADDOU	: SOCIOLOGUE 13, AVENUE DE LA VICTOIRE RABAT
M. 24/V/24	MONSIEUR KHADI	: c/o A. BELAL PROFESSEUR À LA FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES UNIVERSITÉ MOHAMED V RABAT

CODES

NOMS

PROFESSIONS ET ADRESSES

M.25/VI/25	MONSIEUR RHARBAOUI	: c/o MONSIEUR BELAL A. PROFESSEUR À LA FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES UNIVERSITÉ MOHAMED V RABAT
M.26/I/26	MONSIEUR ALAOUI ISMAÏL	: PROFESSEUR À LA FACULTÉ DES LETTRES DÉPARTEMENT GÉOGRAPHIE UNIVERSITÉ MOHAMED V RABAT (TEL : 386-94)
M.27/VI/27	MONSIEUR AGOURRAM	: PROFESSEUR À LA FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES UNIVERSITÉ MOHAMED V PLACE MIRABEAU CASABLANCA (TEL : 755-37)

<u>CODES</u>	<u>NOMS</u>	<u>PROFESSIONS ET ADRESSES</u>
A.1/V/28	MONSIEUR ABD EL RAHMAN REMILI	: DIRECTEUR I.T.P. CHEMIN DE LA TOUCHE BEN AKNOUN ALGER
A.2/IV/29	MONSIEUR ABDI NOURREDIN	: PROFESSEUR INSTITUT AGRONOMIQUE BELFORT EL HARRACH ALGER
A.3/ /30	MONSIEUR BEDRANI SLIMANE	: ASSISTANT A LA FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES UNIVERSITE D'ALGER ALGER
A.4/ /31	MONSIEUR KHALIDI	: PROFESSEUR FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES UNIVERSITE D'ALGER ALGER
A.5/ /32	MONSIEUR NADIR MOHAMED TAYEB	: DIRECTEUR DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA REFORME AGRAIRE 12, Bd. COLONEL AMIROUCHE ALGER
A.6/ /33	MONSIEUR HENNI BEN ALI	: DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT REGIONAL SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN PALAIS DU GOUVERNEMENT ALGER
A.7/ /34	MONSIEUR BEN ACHNOU MOURAD	: DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ALGER
A.8/I-VII/35	MONSIEUR BOBROWSKI	: EXPERT O.N.U. SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN PALAIS DU GOUVERNEMENT ALGER
A.9/ /36	MONSIEUR REZIG	: PROFESSEUR FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES UNIVERSITE D'ALGER ALGER

CODESNOMSPROFESSIONS ET ADRESSES

A.10/	/37	MONSIEUR HAMID AIT AMARA	: MAÎTRE ASSISTANT À L'INSTITUT NATIONAL D'AGRONOMIE EL HARRACH - BELFORT - ALGER
A.11/	38	MONSIEUR FERHAT LOUNES	: SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU C.N.E.S. RUE DES 4 CANONS ALGER
A.11/	/39	MONSIEUR AIT YOUNES	: DIRECTEUR SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN PALAIS DU GOUVERNEMENT ALGER
A.13/	40	MONSIEUR AMEZIANE	: SOUS-DIRECTEUR SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN PALAIS DU GOUVERNEMENT ALGER
A.14/	41	MONSIEUR BOUCHETATA	: DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE ALGER
A.15/	42	MME CHAULLET	: CHEF DU LABORATOIRE DE SOCIOLOGIE RURALE INRA ALGER
A.16/	/43	MONSIEUR HAMOU	: SOUS DIRECTEUR DE LA STATISTIQUE AGRICOLE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA RÉFORME AGRaire 12, Bd. COLONEL AMIROUCHE ALGER
A.17/	/44	MONSIEUR TRAVESSAC	: AGRONOME SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN PALAIS DU GOUVERNEMENT ALGER
A.18/	/45	MONSIEUR SARI DJILALI	: INSTITUT DE GÉOGRAPHIE 3, RUE PROFESSEUR VINCENT ALGER

<u>CODES</u>	<u>NOMS</u>	<u>PROFESSIONS ET ADRESSES</u>
T.1/I/46	MONSIEUR ABD EL KADER ZGHAL	: CHEF DU DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE C.E.R.E.S. 23, RUE D'ESPAGNE TUNIS
T.2/I/47	MONSIEUR EL AOUNNI MOHAMED	: GÉOGRAPHE C.E.R.E.S. 23, RUE D'ESPAGNE TUNIS
T.3/ /48	MONSIEUR BOUSNINA MONGI	: GÉOGRAPHE C.E.R.E.S. 23, RUE D'ESPAGNE TUNIS
T.4/ /49	MONSIEUR ROUISSI MONCER	: SOCIOLOGUE C.E.R.E.S. 23, RUE D'ESPAGNE TUNIS
T.5/ /50	MONSIEUR KAROUI HACHMI	: SOCIOLOGUE C.E.R.E.S. 23, RUE D'ESPAGNE TUNIS
T.6/III/51	MONSIEUR MAKHLOUF EZZEDINE	: GÉOGRAPHE C.E.R.E.S. 23, RUE D'ESPAGNE TUNIS
T.7/V/52	MONSIEUR ATTIA HABIB	: GÉOGRAPHE C.E.R.E.S. 23, RUE D'ESPAGNE TUNIS
T.8/ /53	MONSIEUR BOULARES MOHSEN	: AGRONOME I.N.R.A.T. ROUTE DE LA SOUKRA ARIANA TUNIS

OU ÉVENTUELLEMENT

c/o RES. REP. PNUD
B.P. 906
FORT LAMY - TCHAD

<u>CODES</u>	<u>NOMS</u>	<u>PROFESSIONS, ET ADRESSES</u>
T.9/II/54	MONSIEUR ZAMITI KHALIL	: SOCIOLOGUE C.E.R.E.S. 23, RUE D'ESPAGNE TUNIS
T.10/ /55	MONSIEUR HAFEDH SETHOM	: GÉOGRAPHE C.E.R.E.S. 23, RUE D'ESPAGNE TUNIS
T.11/ /56	MONSIEUR HAMDA BEJI	: BANQUE NATIONALE DE TUNISIE AVENUE DE PARIS TUNIS
T.12/ /57	MONSIEUR BEN MESSAOUD ABDERRAHMANE	: COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE L'OFFICE DES TERRES DOMANIALES 3, RUE DE LIBYE TUNIS
T.13/ /58	MONSIEUR SALAH EL DIN BEN SAID:	c/o MONSIEUR HABIB MELOUCHE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL TUNIS
T.14/ /59	MONSIEUR MOSTAPHA EL KADI	: DIRECTEUR DU BUREAU D'ETUDES ET DE PLANIFICATION MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE TUNIS
T.15/ /60	MONSIEUR BEN SAID	: c/o MONSIEUR MOSTAPHA EL KADI DIRECTEUR DU BUREAU D'ETUDES ET DE PLANIFICATION MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE TUNIS
T.16/ /61	MONSIEUR FRAY FADEL	: c/o MONSIEUR BOULARES MOHSEN AGRONOME I.N.R.A.T. ROUTE DE LA SOUKRA ARIANA TUNIS
T.17/ /62	MONSIEUR TAHIR HAOUT	: MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE TUNIS
T.18/ /63	MONSIEUR ABDESSALAM KAMOUN	: INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE 35, AVENUE DE PARIS TUNIS
T.19/IV/64	MONSIEUR DAMMAK ABDESSALAAM	: ECONOMISTE C.E.R.E.S. 23, RUE D'ESPAGNE TUNIS

<u>CODES</u>	<u>NOMS</u>	<u>PROFESSIONS ET ADRESSES</u>
T.20/ /65	MONSIEUR HAMMON	: ECONOMISTE C.E.R.E.S. 23, RUE D'ESPAGNE TUNIS
T.21/IV/66	MADAME DRISSI	: COMITÉ PERMANENT CONSULTATIF DU MAGHREB AVENUE BOURGHIBA TUNIS
T.22/IV/67	MONSIEUR FAKHFAKH	: c/o A. ZGHAL C.E.R.E.S. 23, RUE D'ESPAGNE TUNIS

<u>CODES</u>	<u>NOMS</u>	<u>PROFESSIONS ET ADRESSES</u>
D.1/ /68	MONSIEUR SID AHMED TAYFOUR	: DÉPARTEMENT OF ECONOMICS, UNIVERSITY OF KHARTOUM, P.O.BOX 321 KHARTOUM - SUDAN
D.2/ /69	MONSIEUR W. TELLER	: EXPERT ASSOCIÉ DE L'UNESCO c/o CAFRAD B.P. 310 TANGER - MAROC (TEL : 16430 À 33)
D.3/ /70	MONSIEUR MARCEL MAZOYER	: PROFESSEUR INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE 16, RUE CLAUDE BERNARD 75 - PARIS 5ÈME FRANCE
D.4/III/71	MONSIEUR JUSTIN GNEDENOU	: C.N.T.A. B.P. 14 ALLADA - DAHOMEY
D.5/1/72	MONSIEUR MOHAMED DOWIDAR	: PROFESSEUR FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES UNIVERSITÉ D'ALEXANDRIE ALEXANDRIE - EGYPTE
D.6/ /73	MME KANE	: B.P. 5051 DAKAR-FANN SENEGAL

II. LA LISTE DES CONTRIBUTIONS DES MEMBRES DU SEMINAIRE CLASSEES
SELON SON PLAN GENERAL

PLAN GENERAL DU SEMINAIRE

- I. GÉNÈSE ET TYPOLOGIE DU DUALISME RURAL
- II. GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS DANS L'ÉCONOMIE PAYSANNE
- III. RÉFORME OU RÉVOLUTION AGRAIRE
- IV. FINANCEMENT DES SECTEURS "MODERNE" ET "TRADITIONNEL" ET COMMERCIALISATION DE LEURS PRODUITS
- V. AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE RURAL ET ENCADREMENT DE LA PAYSANNERIE
- VI. LES DIFFÉRENTES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ALTERNATIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DUALISTE
- VII. ETUDES DE CAS CONCRETS DU MAGHREB OU D'AILLEURS EN AFRIQUE.

I. GENESE ET TYPOLOGIES DU DUALISME RURAL

<u>CODE</u>	<u>NOM</u>	<u>THÈME DE L'INTERVENTION</u>
M.26/1/26	ALAOUI ISMAIL ⁽³⁾ :	"COEXISTENCE OU DOMINATION DES DEUX SECTEURS, TRADITIONNEL ET MODERNE".
A.8/1/35	BOBROWSKI ⁽²⁾ :	"LA NOTION DUALISME".
T.1/1/46	<u>A. ZGHAL</u> ⁽¹⁾ :	"LES RAPPORTS VILLES-CAMPAGNES DANS LE MAGHREB, ET LA GENÈSE DU DUALISME RURAL DANS LA SOCIÉTÉ MAGHRÉBINE".
D.5/1/72	M.DO WIDAR ⁽³⁾ :	"GENÈSE ET TYPOLOGIE DU DUALISME" (APPLIQUÉE À L'ALGÉRIE)
T.2/1/47	M. EL AOUNI ⁽³⁾ :	"TYPOLOGIE DU DUALISME RURAL EN TUNISIE".

1/ A COMMUNIQUÉ PLAN ET BIBLIOGRAPHIE ET ACQUI L'ACCORD OFFICIEL DE L'IDEP. SON PLAN EST CI-JOINT.

2/ A COMMUNIQUÉ OFFICIELLEMENT LE THÈME DE SON INTERVENTION.

3/ A COMMUNIQUÉ OFFICIEUSEMENT LE THÈME DE SON INTERVENTION.

CODE : T.1/1/46

"LES RAPPORTS VILLES - CAMPAGNES DANS LE MAGHREB ET LA GENESE
DU DUALISME RURAL DANS LA SOCIETE MAGHREBINE."

PAR : ABDELKADER ZGHAL

- I) - LES RAPPORTS VILLES-CAMPAGNES DANS LE MAGHREB PRÉ-COLONIAL ET LE STATUT TRADITIONNEL DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.
- II) - LA NAISSANCE DU DUALISME RURAL DANS LA SOCIÉTÉ MAGHREBINE APRÈS LA SOUMISSION DES CAMPAGNES AU POUVOIR COLONIAL ET LA MANIPULATION PAR LE SYSTÈME COLONIAL DU STATUT TRADITIONNEL DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.
- III) - LES RAPPORTS VILLES-CAMPAGNES APRÈS L'INDÉPENDANCE, ET LES PROJETS DE RÉDUCTION DU DUALISME RURAL AU MAGHREB.

II. GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS DANS L'ECONOMIE PAYSANNE

<u>CODE</u>	<u>NOM</u>	<u>THÈME DE L'INTERVENTION</u>
M.20/11/20	<u>RAKI ET LAHLOU</u> ⁽¹⁾ :	"GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS DANS L'ÉCONOMIE PAYSANNE DU RHÀRB".
T.9/11/54	<u>ZAMITI KHALIL</u> ⁽¹⁾ :	"LES GROUPES SOCIAUX ET LA POLI- TIQUE DE LA RÉDUCTION DU DUA- LISME RURAL EN TUNISIE".

1/ A COMMUNIQUÉ PLAN ET BIBLIOGRAPHIE ET ACQUI L'ACCORD OFFICIEL DE
L'IDEP. SON PLAN EST CI-JOINT.

CODE : M.20/11/20

"GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS DANS L'ECONOMIE PAYSANNE DU RHARB"

PAR : RAKI ET LAHLOU

I - LES STRUCTURES FONCIÈRES ET LEUR EXPRESSION SOCIALE

A - PAYSANS SANS TERRE.

B - PETITE PAYSANNERIE.

PETITE PROPRIÉTÉ DE 0 à 4 HA : AGRICULTEURS
ET SALARIÉS.

C - MOYENNE PAYSANNERIE.

DE 4 à 20 HA : AGRICULTEURS, FONCTIONNAIRES,
MILITAIRES, PETITS COMMERÇANTS.

D - GRANDE PROPRIÉTÉ.

1) TRADITIONNELLE : EN VOIE DE DISPARITION

2) MODERNE MAROCAINE : TOUTES LES CATÉGORIES
SOCIO-PROFESSIONNELLES

3) ETRANGÈRE (MODERNE) : EN VOIE DE DISPARITION.

II - ETUDE DES COMPORTEMENTS DES DIFFÉRENTS GROUPES SOCIO-
PROFESSIONNELS.

PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET À L'IN-
TÉRIEUR DE CHAQUE CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE PAR
CLASSE.

CODE : M.20/11/20

III - GROUPES DE PRESSION ET FORMES DE PRESSION

GROUPES

A - GROUPEMENTS SOCIO-PROFESSIONNELS

- 1) CHAMBRES SYNDICALES
- 2) ORGANISATION DE PRODUCTEURS

B - GROUPES DE PRESSION INHÉRENTS À L'ORGANISATION DE L'APPAREIL ÉTATIQUE :

- 1) PARLEMENT
- 2) PLACE PRÉPONDÉRANTE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
- 3) RÔLE DES AUTORITÉS LOCALES DANS LA CAMPAGNE
- 4) FÉODALITÉ TRADITIONNELLE - FIEFS SEIGNERIAUX

FORMES

A - FORMES JURIDIQUES

- 1) ACCESSION À LA PRIORITÉ ET CONTRÔLE DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES
- 2) FINANCEMENT DE LA PRODUCTION.

B - FORMES EXTRA-JURIDIQUES

- 1) MOYENS ÉCONOMIQUES
- 2) MOYENS SOCIO-POLITIQUES

IV - ESSAI DE THÉORISATION

(RÉSULTERA DE L'ENSEMBLE DE CE QUI PRÉCÈDE).

CODE : T.9/11/54

"LES GROUPES SOCIAUX ET LA POLITIQUE DE LA REDUCTION
DU DUALISME RURAL EN TUNISIE"

PAR : ZAMITI KHALIL

INTRODUCTION :

COLLECTIVISME, LIBRE-ENTREPRISE ET DÉCOLONISATION.

CHAPITRE I :

SOCIO-GENÈSE DE LA RÉFORME AGRAIRE : LES PRO-
BLÈMES POSÉS ET LES MODÈLES "EXOGÈNES".

CHAPITRE II :

IDÉOLOGIE "SOCIALISTE" ET RÉFORME AGRAIRE.

CHAPITRE III :

LE PROBLÈME LÉGUÉ PAR L'HISTOIRE RURALE
DE LA TUNISIE : MÉCANISATION ET EXODE RURALE.

CHAPITRE IV :

DE LA LIBRE ENTREPRISE AUX UNITÉS COOPÉRATIVES
DE PRODUCTION.

CHAPITRE V :

SYSTÈME COOPÉRATIF ET NOUVELLE DIFFÉRENCIATION
SOCIALE DES CAMPAGNES.

CODE : T.9/11/54

CHAPITRE VI :

MOUVEMENT COOPÉRATIF ET STRATIFICATION DE LA
SOCIÉTÉ TUNISIENNE : CONSCIENCE D'APPARTENANCE
AUX COUCHES SOCIALES MISES EN PRÉSENCE.

CHAPITRE VII :

COMPORTEMENT DES GROUPES CONCERNÉS PAR LA
POLITIQUE DE RÉDUCTION DU DUALISME RURAL
APRÈS L'ABANDON DE LA PLANIFICATION.

CHAPITRE VIII :

GROUPES SOCIAUX CONFRONTÉS DURANT LA MISE EN
COOPÉRATIVE ET RÉACTIVATION DES ANCIENNES ALLIAN-
CES AVEC LE CAPITALISME ÉTRANGER.

CONCLUSION :

ÉVOLUTION DU DUALISME RURAL ET PARTICIPATION
DES GROUPES À LA DÉCISION POLITIQUE

III. RÉFORME OU RÉVOLUTION AGRAIRE

<u>CODE</u>	<u>NOM</u>	<u>THÈME DE L'INTERVENTION</u>
M. 7/111/7	N. BOUDERBALA (3) :	"RAPPORTS SOCIAUX ET EFFICACITÉ DES LOIS AGRAIRES".
M. 9/111/9	PASCON (3) :	"RÉFORME AGRAIRE ÉTATIQUE ET PARTICIPATION DES PAYSANS".
T. 3/111/51	<u>EZZEDDINE MAKHLOUF</u> (1)	"COOPÉRATIVE DE PRODUCTION, INTÉGRATION DU SECTEUR TRADITIONNEL AU SECTEUR MODERNE".
T. 5/111/50	KAROUÏ HACHMI (3)	"LES COOPÉRATEURS DANS LA RÉGION DU NORD-TUNISIEN DE 1966 À 1969".

1/ A COMMUNIQUÉ PLAN ET BIBLIOGRAPHIE ET ACQUI L'ACCORD OFFICIEL DE L'IDEP. SON PLAN EST CI-JOINT.

3/ A COMMUNIQUÉ OFFICIEUSEMENT LE THÈME DE SON INTERVENTION.

CODE : T.6/111/51

"COOPERATIVE DE PRODUCTION
INTEGRATION DU SECTEUR TRADITIONNEL AU SECTEUR MODERNE"

PAR : EZZEDDINE MAKHLOUF

- 1) LE DUALISME MODERNE - TRADITIONNEL.
 - A) ORIGINE DE CE DUALISME ET ÉVOLUTION RÉGIONALE.
 - B) HISTORIQUE DES DIFFÉRENTES ACTIONS ÉTATIQUES DESTINÉES À PROMOUVOIR LE SECTEUR TRADITIONNEL.
 - C) LES RAISONS DE L'ÉCHEC DE CES DIFFÉRENTES ACTIONS.

- 2) LES RÉALITÉS STRUCTURELLES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES DU SECTEUR TRADITIONNEL.
 - A) LES STRUCTURES
 - B) LA MARGINALITÉ ÉCONOMIQUE
 - C) LES PROBLÈMES SOCIAUX À L'ÉCHELLE NATIONALE
 - D) L'IMPOSSIBILITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE INTRINSÈQUE DE CE SECTEUR.

- 3) LE SECTEUR MODERNE.
 - A) LES CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES, TECHNOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES.
 - B) L'ORIENTATION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR MODERNE ET SES MOTIVATIONS INDIVIDUALISTES.
 - C) LA SOUS-EXPLOITATION DU POTENTIEL NATUREL DE PRODUCTION.

- 4) ESSAI DE TYPOLOGIE.

CODE : T.6/111/51

- 5) LA COOPÉRATIVE DE PRODUCTION : INTÉGRATION DU TRADITIONNEL AU MODERNE.
- A) INTÉGRATION D'UN SECTEUR SURPEUPLÉ À UN SECTEUR SOUS-PEUPLÉ.
 - B) INTÉGRATION DE TERRES DÉGRADÉES ET SUR-EXPLOITÉES AUX MEILLEURS TERRES EXPLOITÉES EXTENSIVEMENT.
 - C) L'UNITÉ AINSI FORMÉE EST OBLIGÉE DE RECHERCHER, L'INTENSIFICATION ET LA DIVERSIFICATION AU MAXIMUM.

6) EXEMPLE DE LA TUNISIE.

- A) LES OBJECTIFS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA COOPÉRATION AGRICOLE EN TUNISIE.
- B) L'INTÉGRATION DU TRADITIONNEL AU MODERNE.
- C) LES DIFFICULTÉS ET LES RÉSULTATS.
- D) LES LIMITES D'UNE TELLE OPÉRATION.

IV. FINANCEMENT DES SECTEURS "MODERNE" ET "TRADITIONNEL" ET COMMERCIALISATION DE LEURS PRODUITS

<u>CODE</u>	<u>NOM</u>	<u>THÈME DE L'INTERVENTION</u>
M.3/IV/3	OUALALOU (2):	"FINANCEMENT EXTÉRIEUR ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE AU MAROC".
M.22/IV/22	PANHUYS (2):	"LE CRÉDIT AGRICOLE COMME MOYEN D'ACCENTUATION DES DISPARITÉS DANS LE SECTEUR RURAL".
M. 4/IV/4	NACIRI ALAOUI (3)	"PROBLÈMES DE COMMERCIALISATION".
M. 2/IV/2	A. BEN AMOUR (3):	FINANCEMENT ?
A.2/IV/29	<u>ABDI NOURREDDINE</u> (1):	"SYSTÈME DE FINANCEMENT ET DUALISME DANS L'AGRICULTURE ALGÉRIENNE".
T.20/IV/66	MME CHALBI DRISSI HASSANIA (2)	"FINANCEMENT DES SECTEURS MODERNES ET TRADITIONNELS ET COMMERCIALISATION DE LEURS PRODUITS".
T.11/IV/56	HAMDA BEJI (3):	"LE CRÉDIT AGRICOLE AUX PRODUCTEURS ET AUX AGRICULTEURS EN TUNISIE".
T.19/IV/63	<u>DAMMAK ABDELSALAM</u> (1):	"LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS AGRICOLES EN TUNISIE".
T.21/IV/67	FAKHFAKH (2):	"FINANCEMENT DES SECTEURS MODERNE ET TRADITIONNEL ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS".

1/ A COMMUNIQUÉ PLAN ET BIBLIOGRAPHIE ET ACQUI L'ACCORD OFFICIEL DE L'IDEP. SON PLAN EST CI-JOINT.

2/ A COMMUNIQUÉ OFFICIELLEMENT LE THÈME DE SON INTERVENTION.

3/ A COMMUNIQUÉ OFFICIEUSEMENT LE THÈME DE SON INTERVENTION.

CODE : A.2/IV/29

"SYSTEME DE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET DUALISME

DANS L'AGRICULTURE ALGERIENNE

PAR : ABDI NOURREDDINE

1° PARTIE

L'ORGANISATION DU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE

AU SERVICE DE LA COLONISATION

I - L'ORGANISATION DU FINANCEMENT EN VUE DE LA PROMOTION
D'UN SECTEUR MODERNE DANS L'AGRICULTURE

- 1) LE CRÉDIT FONCIER ET L'ACCESSION DES COLONS À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE. CELLE-CI SE DISTINGUANT DES AUTRES FORMES DE PROPRIÉTÉ QU'ON RENCONTRE SUR LES TERRES OCCUPÉES PAR LES FELLAHS.
- 2) LE CRÉDIT AGRICOLE FACTEUR D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION DES COLONS. LES FACILITÉS DE TRÉSORERIE PERMETTENT AUX COLONS DE FOURNIR À LEUR PRODUCTION TOUS LES SOINS CULTURAUX QU'ELLE NÉCESSITE OÙ MÊME DE PROCÉDER À DES CULTURES QUI ENTRAINENT BEAUCOUP DE FRAIS.
- 3) LE FINANCEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DU SECTEUR DES COLONS. CONSTRUCTIONS, MÉCANISATION ET IRRIGATION DANS LE SECTEUR DES COLONS CONSACRENT DÉFINITIVEMENT LA MODERNISATION DE CE DERNIER PAR RAPPORT AUX RESTES DE L'AGRICULTURE ET PAR CONSÉQUENT LE DUALISME DE CELLE-CI QUI N'EXISTAIT JUSQU'À PRÉSENT QU'AUX NIVEAU DES STRUCTURES AGRAIRES ET DES CULTURES PRATIQUÉES.

CODE : A.2/IV/29

II - LE CRÉDIT AGRICOLE ET LA DÉGRADATION DE L'ÉQUILIBRE
DU SECTEUR TRADITIONNEL.

- 1) L'ABSENCE OU LA FAIBLESSE DU CRÉDIT D'ÉQUI-
PEMENT ET L'APPAUVRISSMENT DE L'EXPLOITATION
DE FELLAH.

- 2) LE CRÉDIT À COURT TERME ET L'INTÉGRATION
DE L'AGRICULTURE TRADITIONNEL À L'ÉCONOMIE
DE MARCHÉ.

2° PARTIE

L'ORGANISATION DU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE
INSTRUMENT DE DECOLONISATION ET DE DEVELOPPEMENT

I - LE CRÉDIT AGRICOLE INSTRUMENT DE DÉCOLONISATION

- 1) LA DÉCOLONISATION DE L'ORGANISATION DU CRÉDIT AGRICOLE
 - LE CONTRÔLE DE L'ORGANISATION DU CRÉDIT AGRICOLE.
 - LA MOBILISATION DES RESSOURCES DU CRÉDIT AGRICOLE
AU PROFIT DE L'AGRICULTURE.

- 2) LA DÉCOLONISATION AU NIVEAU DE LA DESTINATION DU
CRÉDIT AGRICOLE.
 - LA RÉDUCTION DU CRÉDIT AGRICOLE EN FAVEUR DES COLONS.
 - LA RÉDUCTION DU CRÉDIT EN FAVEUR DES PRODUCTIONS
QUI FAVORISENT LA DÉPENDANCE À L'ÉGARD DE L'ÉTRAN-
GER.

CODE : A.2/IV/29

II - L'ORGANISATION DU FINANCEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DE
L'AGRICULTURE

- 1) LE FINANCEMENT DE LA RESTRUCTURATION ET DE L'ÉQUIPEMENT DE L'AGRICULTURE.
 - L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES AGRAIRES ET FONCIÈRES.
 - L'ÉQUIPEMENT ET LES AMÉLIORATIONS FONCIÈRES EN PARTICULIER DANS LE SECTEUR DE SOUS-INVESTISSEMENT.

- 2) L'ACTION DU SYSTÈME DE FINANCEMENT SUR LA PRODUCTION.
 - L'ORIENTATION DE LA PRODUCTION EN FONCTION DES IMPÉRATIFS DE DÉVELOPPEMENT.
 - LES AMÉLIORATIONS TECHNIQUES.

"LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS AGRICOLES EN TUNISIE"

PAR ABESSELEM DAMMAK

IL S'AGIT D'UNE ÉTUDE CRITIQUE DES COOPÉRATIVES DE
COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES PENDANT LA PÉRIODE
1964-1969.

P L A N

I. SCHÉMA DE LA STRUCTURE MISE EN PLACE

- A : PRÉSENTATION
- B : SENS DU SCHÉMA PRÉSENTÉ
- C : EFFICACITÉ

- A - THÉORIQUE
- B - TELLE QU'ELLE SE DÉGAGE DES FAITS

II. PROPOSITION D'UN SCHÉMA DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS
AGRICOLES POUR UN PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

- A : LES CRITÈRES RETENUS
- B : LE RÔLE DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION
DES PRODUITS AGRICOLES SUR :

- A - LES PRIX
- B - LA PRODUCTION
- C - LA DÉTERMINATION ET UTILISA-
TION DU SURPLUS AGRICOLE.

V. AMENAGEMENT DE L'ESPACE RURAL ET ENCADREMENT DE LA PAYSANNERIE

<u>CODE</u>	<u>NOM</u>	<u>THÈME DE L'INTERVENTION</u>
M.21/V/21	<u>HAMZAQUI SALAH</u> (1):	"PROBLÈMES DE L'INTENSIFICATION DE L'AGRICULTURE MAROCAINE PAR L'IRRIGATION"
M.24/V/24	KHADI (2):	"ZONES RURALES TRADITIONNELLES ET VIE CULTURELLE RÉDIDUELLE"
M. 9/V/9	PASCON (3):	"TECHNOLOGIES RUDIMENTAIRES ET RAPPORTS SOCIAUX AVANCÉS"
A. 1/V/28	A. REMILI (2):	"L'INSUFFISANCE DE L'ENCADREMENT DES MASSES RURALES ET LES SOLUTIONS NOUVELLES APPORTÉES EN ALGÉRIE"
T.7/V/52	H. ATTIA (2):	"DUALISME RURAL ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DANS LES CAMPAGNES TUNISIENNES"

-
- 1/ A COMMUNIQUÉ PLAN ET BIBLIOGRAPHIE ET ACQUI L'ACCORD OFFICIEL DE L'IDEP. SON PLAN EST CI-JOINT.
 - 2/ A COMMUNIQUÉ OFFICIELLEMENT LE THÈME DE SON INTERVENTION.
 - 3/ A COMMUNIQUÉ OFFICIEUSEMENT LE THÈME DE SON INTERVENTION.

CODE : M.21/V/21

"PROBLEMES DE L'INTENSIFICATION DE
L'AGRICULTURE MAROCAINE PAR L'IRRIGATION"

PAR : HAMZAOUI SALAH

I - OPPORTUNITÉ D'UNE INTENSIFICATION DE L'AGRICULTURE
PAR LE RECOURS À LA CULTURE IRRIGUÉE.

1) TÂCHES ASSIGNÉES À L'AGRICULTURE DANS LE
PROCESSUS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

- OBJECTIFS EN FONCTION DES IMPÉRATIFS IMMÉDIATS.
- OBJECTIFS EN FONCTION DU DÉVELOPPEMENT À LONG TERME.
- LE PROBLÈME DE L'AJUSTEMENT DU SECTEUR AGRICOLE ET DU SECTEUR INDUSTRIEL.

2) UN GOULOT D'ÉTRANGLEMENT À ÉLARGIR POUR
ATTEINDRE CES OBEJCTIFS :

- L'INSUFFISANTE MAÎTRISE DES RESSOURCES EN EAU.
- LES POSSIBILITÉS DE DESSERREMENT.

3) LES CONDITIONS D'IMPLANTATION DU SECTEUR
IRRIGUÉ :

- LE PROBLÈME DE L'EMPLOI.
- LE FACTEUR HUMAIN ET L'ÉLÉMENT DÉMOGRAPHIQUE.
- LE PROBLÈME DE LA STRUCTURE AGRAIRE.

CODE : M.21/V/21

II - LA RÉALISATION D'UNE INTENSIFICATION DE L'AGRICULTURE
PAR LA PRATIQUE DE LA CULTURE IRRIGUÉE.

- 1) LE CADRE INSTITUTIONNEL ADOPTÉ
- 2) LES INVESTISSEMENTS PUBLICS RÉALISÉS
- 3) LES RÉSULTATS OBTENUS ET LEURS EFFETS
- 4) LA RENTABILITÉ DES OPÉRATIONS ENTREPRISES
APPRÉCIÉE DU TRIPLE POINT DE VUE :
 - ÉCONOMIQUE (RENTABILITÉ DES TRAVAUX
D'IRRIGATION, PROBLÈMES DE COMMERCIA-
LISATION, DE DÉBOUCHÉS).
 - FINANCIER (COÛT, CONDITIONS ET ORIGINE
DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES).
 - SOCIAL (COUCHE SOCIALE BÉNÉFICIAIRE
ETC...)
- 5) LES LIMITES DES FORMULES RETENUES.

VI. LES DIFFERENTES POLITIQUES ECONOMIQUES ALTERNATIVES POUR
LE DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DUALISTE

<u>CODE</u>	<u>NOM</u>	<u>THÈME DE L'INTERVENTION</u>
M. 1/VI/1 M. 27/VI/27 } }	BELAL ET AGOURAM (3)	"POLITIQUES ALTERNATIVES ET RÉSORPTION DU DUALISME BILAN ET PERPESPECTIVES".
M. 13/VI/13	<u>BEN CHEIKH TAYEB</u> (1):	"POLITIQUE AGRICOLE ET DUALISME RURAL AU MAROC".

1/ A COMMUNIQUÉ PLAN ET BIBLIOGRAPHIE ET ACQUI L'ACCORD OFFICIEL DE L'IDEP. SON PLAN EST CI-JOINT.

3/ A COMMUNIQUÉ OFFICIEUSEMENT LE THÈME DE SON INTERVENTION.

CODE : M.13/VI/13

"POLITIQUE AGRICOLE ET DUALISME RURAL AU MAROC"

PAR : BEN CHEIKH TAYEB

INTRODUCTION

- DÉGAGER LES CARACTÈRES DU DUALISME DE STRUCTURE AU MAROC.

- SITUER HISTORIQUEMENT CE DUALISME, COMME LE RÉSULTAT DE L'INTERVENTION COLONIALE. PLUS PARTICULIÈREMENT DE L'ORIENTATION DONNÉE À LA POLITIQUE COLONIALE FRANÇAISE AU MAROC PAR LYAUTSÿ.

- LA POLITIQUE AGRICOLE, COMME ACTION VOLONTAIRE S'EST PRÉOCCUPÉE DE CE PROBLÈME DEPUIS PLUS DE VINGT ANS AU MAROC MAIS SELON DES SCHÉMAS D'ACTION DIFFÉRENTS QU'IL NOUS FAUT ANALYSER.

PREMIÈRE PARTIE : LA POLITIQUE COLONIALE :

A - DÉVELOPPEMENT D'UN SOUS-SECTEUR AGRICOLE MODERNE AUX MAINS DE PROPRIÉTAIRES ÉTRANGERS, ORIENTÉ VERS LA MÉTROPOLE.

A.1. - CONDITIONS D'ACQUISITION DES LOTS DE COLONISATION,

- SUPERFICIE DES EXPLOITATIONS
- SITUATION GÉOGRAPHIQUE, ETC.

A.2. - AIDE DE L'ÉTAT AU SECTEUR COLONISÉ.

B - MAINTIEN DE LA STABILITÉ SOCIALE ET POLITIQUE DANS LE SOUS-SECTEUR DIT "TRADITIONNEL".

CODE : M.13/VI/13

B.1. - LA SPOLISATION DES TERRES AU PROFIT DE LA COLONISATION AINSI QUE LA CODIFICATION DES RÉGIMES FONCIERS A ENTRAÎNÉ LA DÉGRADATION DE LA PETITE PROPRIÉTÉ.

B.2. - L'ACTION DU PROTECTORAT DANS LE MILIEU RURAL ET LES CONTRADICTIONS DE LA COLONISATION.

- LA VULGARISATION EXTENSIVE (SOCIÉTÉS INDIGÈNES DE PRÉVOYANCE).

- LA VULGARISATION INTENSIVE (EXPÉRIENCE DU PAYSANNAT).

DEUXIÈME PARTIE : LA TENTATIVE SOCIALISANTE DES PREMIÈRES ANNÉES DE L'INDÉPENDANCE.

A - LA VOLONTÉ DE DISLOQUER LES STRUCTURES RURALES ARCHAÏQUES.

- (LA RÉFORME AGRAIRE) -

B - LES RAISONS DE LA RÉSISTANCE DES STRUCTURES ET L'ÉCHEC DE LA TENTATIVE SOCIALISANTE.

TROISIÈME PARTIE : LE TRIOMPHE DE LA TECHNOCRATIE :

A - L'ACCEPTATION DU DUALISME RURAL COMME DONNÉ STRUCTURALE.

B - LES MÉTHODES D'ACTION ET LEUR FINALITÉ.

CONCLUSION

LES MOYENS POUR BRISER LES STRUCTURES ARCHAÏQUES DU SECTEUR RURAL RÉSIDENT DANS L'INDUSTRIALISATION.

VII. ETUDES DE CAS CONCRETS DU MAGHREB OU D'AILLEURS EN AFRIQUE

<u>CODE</u>	<u>NOM</u>	<u>THÈME DE L'INTERVENTION</u>
M.23/VII/23	SAAD BADDOU ⁽²⁾ :	"DUALISME OU INTÉGRATION DANS UN CENTRE SEMI RURAL".
M.25/VII/25	RHARBAOUI ⁽²⁾ :	"AGRICULTURE RÉSIDUELLE ET ÉMI-GRATION : LE CAS DU PRÉ-RIF".
T.4/VII/9	ROUISSI MONCER ⁽³⁾ :	"L'OASIS JÉRID - ÉTUDE DE CAS DE DUALISME EN TUNISIE".
D.4/VII/71	JUSTIN GNEDENOU ⁽²⁾ :	"L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE RURAL ET ENCADREMENT DE LA PAYSANNERIE - LE CAS DU DAHOMEY".
A.8/VII/35	BOBROWSKI ⁽²⁾ :	"LE SECTEUR TRADITIONNEL DE LA RÉGION DU HODNA".

2/ A COMMUNIQUÉ OFFICIELLEMENT LE THÈME DE SON INTERVENTION.

3/ A COMMUNIQUÉ OFFICIEUSEMENT LE THÈME DE SON INTERVENTION.

III. LISTE DES PERSONNES DISPOSEES A PARTICIPER AU COURS QUI
SUIVRA LE SEMINAIRE

<u>CODE</u>	<u>NOMS</u>	<u>OBSERVATIONS</u>
M.3/IV/3	F. OULALOU	: EST D'ACCORD SUR LE PRINCIPE SANS ENGAGEMENT IMMÉDIAT POUR LA DURÉE (SA LETTRE DU 10/8/71)
A.2/IV/29	ABDI NOURREDDINE	: EST D'ACCORD À PARTICIPER POUR TOUTE LA DURÉE DU COURS (SA LETTRE DU 7/1/1972)
T.9/II/54	ZAMITI KHALIL	: EST D'ACCORD À PARTICIPER POUR TOUTE LA DURÉE DU COURS (SA LETTRE DU 28/8/71)
T.19/IV/64	A. DAMMAK	: EST D'ACCORD À PARTICIPER POUR TOUTE LA DURÉE DU COURS (SA LET- TRE DU 12/5/1972)
D.5/I/72	M. DOWIDAR	: M'A CONFIRMÉ ORALEMENT SON INTENTION.

IV - LISTE DES PERSONNES CONTACTEES POUR NOUS PROPOSER DES
STAGIAIRES QUALIFIES A SUIVRE LE COURS

<u>C O D E</u>	<u>N O M S</u>
M.1/VI/1	MONSIEUR ABDEL AZIZ BELAL
M.5/ /5	MESSIEURS GUESSOUS MOHAMED ET RADI ABDEL WAHED
M.7/III/7	MONSIEUR NÉGUIB BOUDERBALA
M.12/ /12	MONSIEUR TOULALI IDRIS
M.13/VI/13	MONSIEUR BEN CHEIKH TAYEB
M.17/ /17	MONSIEUR BEN AZZOU
A.1/V/28	MONSIEUR ABD EL RAHMAN REMILI
A.2/IV/29	MONSIEUR ABDI NOURREDIN
A.3/ /30	MONSIEUR BEDRANI SLIMANE
A.5/ /32	MONSIEUR NADIR MOHAMED TAYEB
A.6/ /33	MONSIEUR HENNI BEN ALI
A.7/ /34	MONSIEUR BEN ACHNOU MOURAD
T.1/I/46	MONSIEUR ABD EL KADER ZGHAL
T.8/ /53	MONSIEUR BOULARES MOHSEN
T.11/ /56	MONSIEUR HAMDA BEJI
T.12/ /57	MONSIEUR BEN MESSAOUD ABDERRAHMANE
T.17/ /62	MONSIEUR TAHIR HAOUT
T.18/ /63	MONSIEUR ABDESSALAM KAMOUN